

Juin 2022

Rapport d'enquête

PANORAMA : FEMMES ET MOUVEMENT OLYMPIQUE SPORTIF EN AUVERGNE RHÔNES ALPES



CROS

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Avant-propos

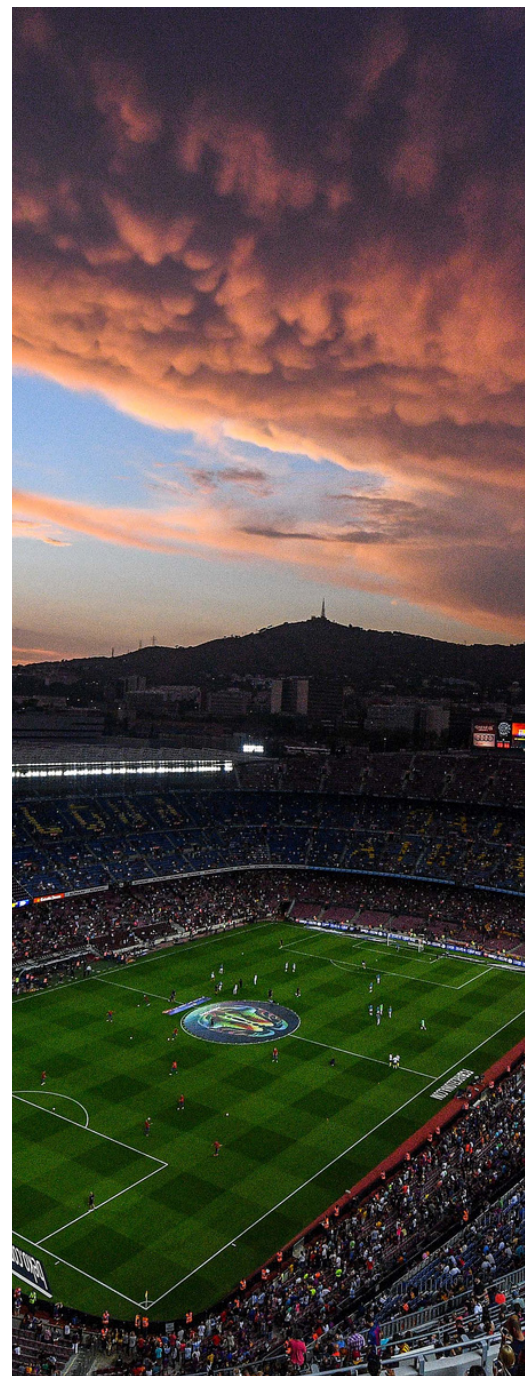


Afin d'évaluer la place des femmes au sein des instances sportives de direction, des fonctions d'encadrement techniques et d'arbitrage, le CROS AuRA s'est engagé dans la réalisation d'un panorama auprès des ligues et comités régionaux agréés : 67 réponses ont ainsi été obtenues (soit 75% des structures sportives visées).

Une veille numérique réalisée en sus a permis d'obtenir des informations complémentaires et a concerné 57 structures sportives. Un test statistique a été réalisé pour certifier de l'indépendance des données recueillies selon qu'elles soient obtenues grâce au questionnaire ou via la veille numérique. De la même façon, chacune des conclusions présentées dans ce rapport ont été vérifiées par des analyses statistiques approfondies.

L'objectif du CROS AuRA est de présenter et de diffuser ces résultats qui constituent un état des lieux représentatif à l'échelle de la région AuRA.

Suite aux engagements signés lors de l'Appel de Paris pour le Sport, et dans la lignée du lancement du Club des 300 dirigeantes, le CROS AuRA, en tant que représentant du Mouvement Sportif, prévoit d'élaborer un plan d'action afin d'accompagner les structures sportives pour favoriser la mixité et atteindre une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Pour en savoir plus sur les acteurs et actions existantes, [cliquez ici](#). Pour obtenir des précisions sur la méthode d'enquête et les tests statistiques effectués, [cliquez ici](#).



Au service du mouvement sportif

La pratique fédérée

39,6%

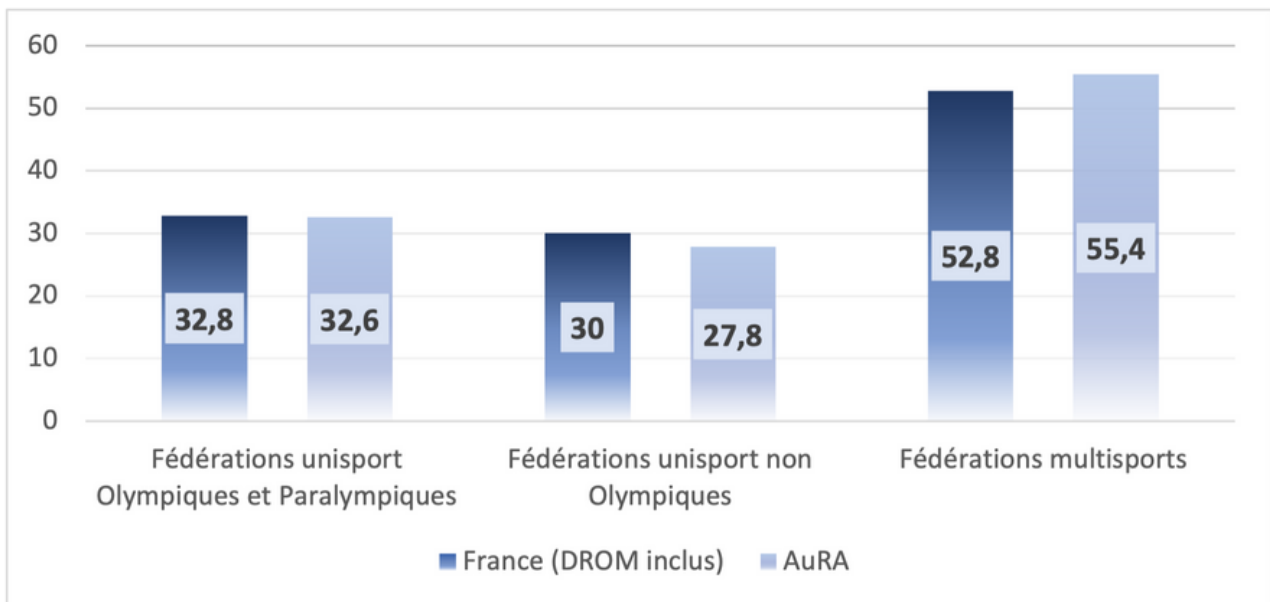
DE LICENCIÉES EN AURA

soit 807 144 femmes

La moyenne en France (DROM inclus) est de **39,0%**.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est **la 2ème région** concernant le nombre de pratiquantes licenciées (*après la région Île de France*).

Graphique 1. Répartition (en %) des licenciées par famille de fédérations.



Source : **INJEP-MEDES**, Recensement des licences et clubs sportifs, 2020 (mis à jour au 22/03/22).



Au service du mouvement sportif

La place des femmes dans les instances sportives

32,7%

DE DIRIGEANTES EN AURA

soit 595 femmes qui évoluent dans les comités d'administration et les bureaux exécutifs

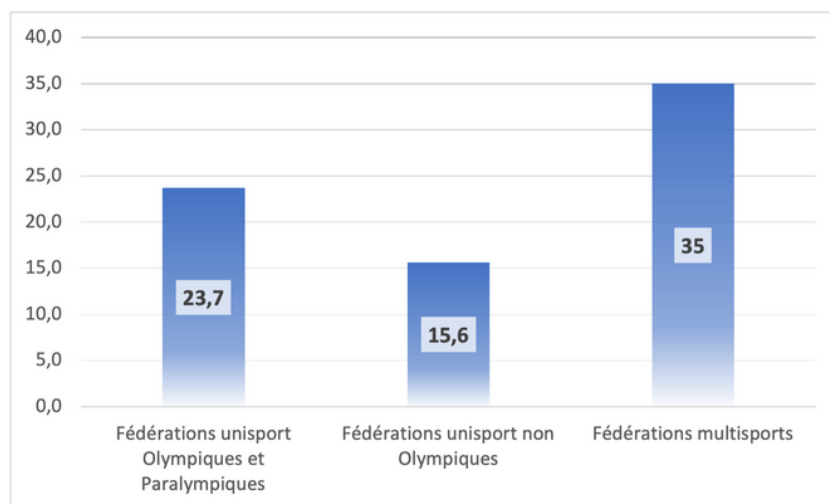
30,0%

D'ENTRE ELLES OCCUPENT UN POSTE À RESPONSABILITÉS AU SEIN DU BE EN AURA (CONTRE 26,4% EN FRANCE)

23,0%

DES PRÉSIDENTES SPORTIVES SONT OCCUPÉES PAR DES FEMMES (CONTRE 16% EN FRANCE)

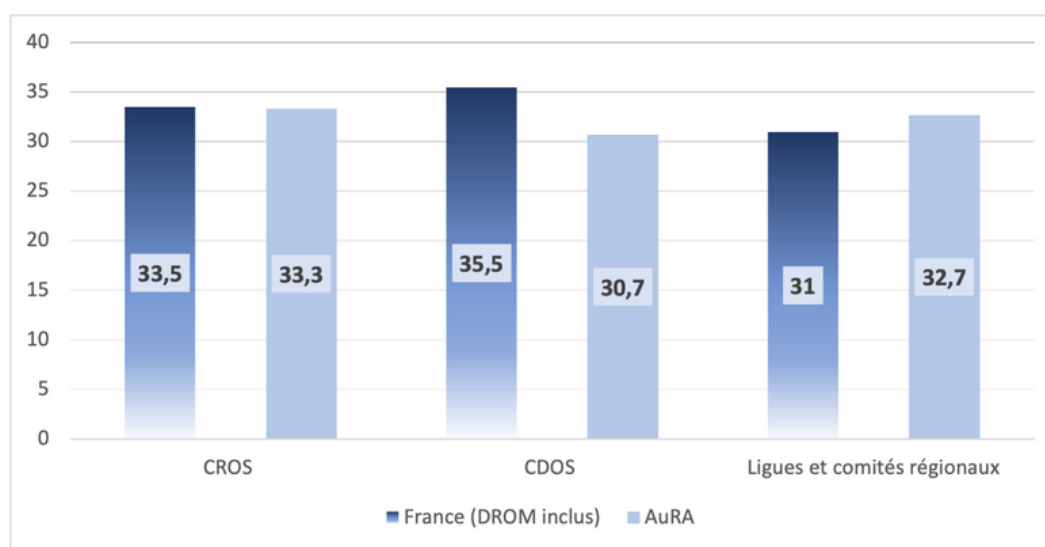
Graphique 2. Répartition (en %) des présidentes par famille de fédérations.



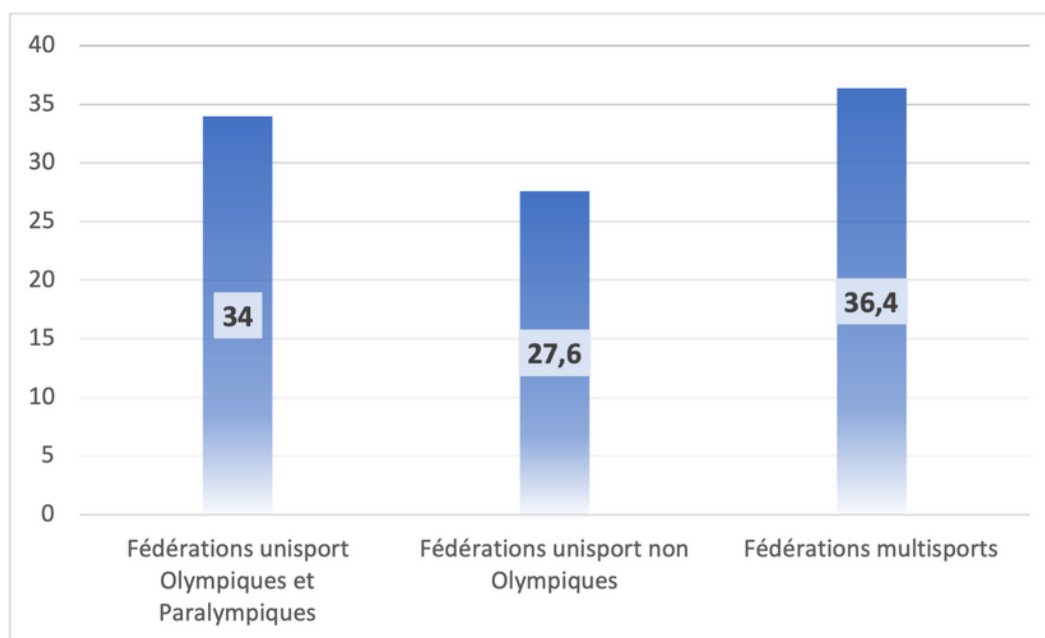
Au service du mouvement sportif

La place des femmes dans les instances sportives

Graphique 3. Répartition (en %) des femmes évoluant au sein des instances sportives territoriales et fédérales.



Graphique 4. Répartition (en %) des dirigeantes par famille de fédérations.



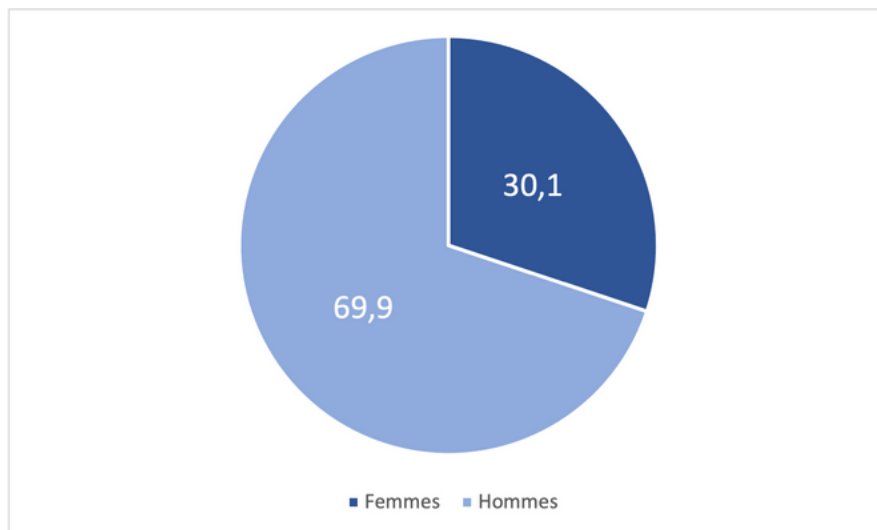
Source : **CNOSF**, État des lieux précis de la place des femmes dans les instances dirigeantes fédérales et territoriales, 2021.



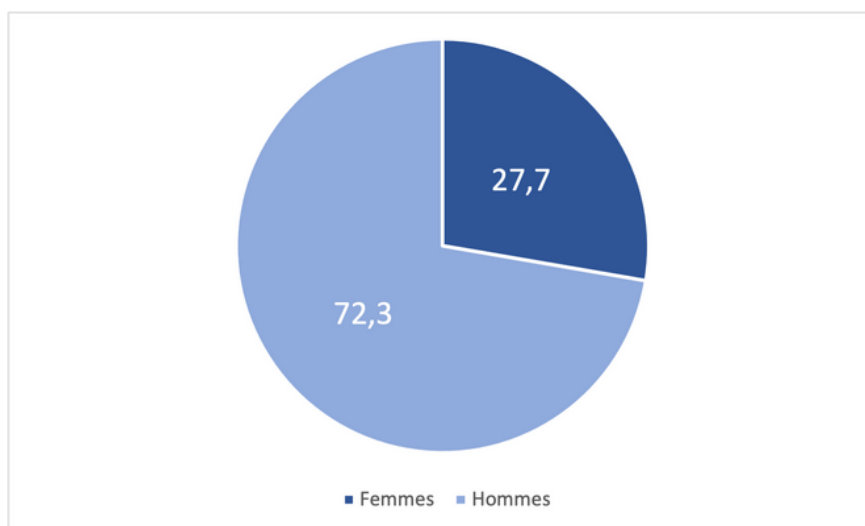
Au service du mouvement sportif

L'encadrement technique et le corps arbitral

Graphique 5. Répartition (en %) des encadrantes techniques en AuRA.



Graphique 6. Répartition (en %) des arbitres en AuRA.



Nous ne disposons pas à ce jour d'éléments de comparaison avec des moyennes observées dans d'autres régions ou à l'échelle nationale.



Les actions pour le Mouvement Sportif des femmes



34 répondants

52,9%

DES RÉPONDANTS METTENT EN OEUVRE DES ACTIONS VISANT À FAVORISER LA PROMOTION DES FEMMES DANS TOUS LES DOMAINES DU SPORT

41,2%

D'ENTRE EUX ONT DÉSIGNÉ DES RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES À CES THÉMATIQUES

16,7%

C'EST LA PART DES RÉPONDANTS QUI FONT DE LA FÉMINISATION DES INSTANCES SPORTIVES UNE PRIORITÉ

Ces actions sont prioritairement orientées vers **le développement de la pratique (dans 32% des cas)** et à destination **des jeunes filles, adolescentes et mères (65%)**.



Au service du mouvement sportif

Éléments de conclusion



Ce rapport d'enquête permet d'établir un bilan chiffré sur la place des femmes au sein du Mouvement Olympique et Sportif dans la région Auvergne Rhône Alpes.

Nous avons constaté que la présence des femmes au sein des instances sportives est liée au nombre de licenciées et que tous deux augmentent conjointement. Ce sont 280 femmes qui manquent aux gouvernances sportives régionales pour atteindre la parité entre les sexes.

Par ailleurs, nous avons remarqué que les résultats obtenus sont significativement similaires à ceux observés à l'échelle nationale, que ce soit en termes de licenciées ou de dirigeantes sportives.

Dans le cadre de loi Sport 2022, qui prévoit la parité entre les femmes et les hommes dans les instances sportives nationales dès 2024 et régionales dès 2028, et au regard du taux encore bas de dirigeantes, l'enjeu est de poursuivre les efforts déjà entrepris afin de faire de la mixité dans le sport une priorité pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Pour cela, le CROS AuRA, en tant que représentant du Mouvement Olympique et Sportif, souhaite accompagner les structures sportives volontaires pour favoriser la promotion des femmes dans le sport.



Au service du mouvement sportif



PANORAMA : FEMMES ET MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF EN AURA



CROS

**AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

Pour plus d'informations :

Nicole Constancias, présidente de la Commission Féminisation du CROS AuRA
nicoleconstancias@franceolympique.com

Rémi Delafont, stagiaire chargé de l'enquête au CROS AuRA
Étudiant Master Égal'APS
remi.delafont@etu.univ-lyon1.fr



Au service du mouvement sportif